



REPÈRES

Lève-personne et maladies neuromusculaires

MARS 2008

Aide technique essentielle, le lève-personne permet à une personne d'être transférée d'un endroit à un autre tout en soulageant l'aidant. Pour faciliter vraiment la vie, le lève-personne doit être fiable, pratique, adapté à la nature des difficultés motrices de la personne transférée et à l'environnement dans lequel il est utilisé. Le choix du lève-personne est guidé par l'évaluation des besoins qui s'effectue selon les cas avec le médecin, l'ergothérapeute, le Technicien d'Insertion de l'AFM. Plusieurs matériels doivent être testés, ces essais impliquant les fournisseurs ; l'essai en situation réelle, chez soi, est déterminant pour arrêter le modèle qui convient. Parallèlement, un dossier de demande de prestation de compensation doit être constitué pour financer ce matériel, car seules la location de certains modèles et une partie du prix d'achat de la sangle sont prises en charge par l'assurance maladie. Bien s'informer et se faire accompagner tout au long de ces démarches donne toutes les chances de s'équiper d'un matériel conforme à ses besoins et de bien l'utiliser.

Évaluer ses besoins et s'informer

Choisir le lève-personne le plus adapté à sa situation nécessite de s'interroger sur plusieurs aspects : les contraintes imposées par la maladie, l'environnement dans lequel se feront les transferts et les besoins des aidants qui vont aider à ces transferts. Cette évaluation fera émerger des éléments techniques qui orienteront le choix.

Quels aspects médicaux et corporels prendre en compte ?

Plusieurs caractéristiques influencent le choix de la sangle (élément de soutien du corps de la personne), le positionnement de la personne lors du transfert et le choix du type d'appareil.

La taille et le poids de la personne (est-elle en surpoids ?), la nature de son déficit moteur, les limitations articulaires, la tonicité des différentes parties du corps et la présence d'une arthrodèse récente (la tête et le dos ont-ils besoin d'être soutenus ?), l'existence de douleurs, les possibilités de participation de la personne aux transferts (peut-elle s'appuyer sur les bras ou les jambes ?)...

Selon les situations, on pourra privilégier une sangle qui soutient la per-

sonne (dos rigidifié avec des baleines en cas d'arthrodèse, têtère si le cou doit être maintenu), ou une sangle plus ou moins enveloppante selon le tonus du corps, ou encore une sangle adaptée pour un transfert allongé ou assis. De même, un appareil verticalisateur (ou releveur) redressant la personne en appui sur ses jambes pourra convenir à une personne ayant la possibilité d'être active lors de ses transferts.

Quels types de transferts veut-on faire ?

Les déplacements à effectuer sont-ils limités à un petit espace (ex : dans la même pièce entre le lit et le fauteuil roulant) ou plus longs (d'une pièce à l'autre) ? Veut-on utiliser le lève-personne dans un autre logement en alternance ou à l'extérieur de la maison ? A-t-on besoin d'un lève-personne qui assure le transfert dans la voiture ? Souhaite-t-on emporter son lève-personne en voyage ? ...

Ces éléments indiqueront s'il est préférable de choisir un lève-personne sur roues, sur portique, fixé au mur, ou un modèle sur rails équipé d'un bloc moteur fixe ou amovible utilisable sur deux installations différentes, ou encore un lève-personne démontable à emporter à l'extérieur.

Cet état des lieux pourra aussi indi-

quer la nécessité de s'équiper de deux lève-personnes pour des besoins différents, en particulier lorsque les lieux ne permettent pas une seule et même aide technique : par exemple un lève-personne fixe dans la salle de bain, et un mobile pour la chambre et le salon.

Quels espaces le logement offre-t-il ?

Les pièces dans lesquelles va circuler le lève-personne sont-elles grandes ou étroites (chambre, salle de bain, toilettes...) ? Les couloirs permettent-ils de faire circuler un lève-personne ? Sont-ils suffisamment larges y compris pour tourner dans les angles compte-tenu de l'encombrement global du lève-personne qui inclut la personne installée dans la sangle et l'aidant qui déplace l'ensemble ? Les portes sont-elles larges ou étroites ?...

La taille et la configuration des espaces dans lesquels sera utilisé le lève-personne vont avoir des conséquences sur le choix du modèle.

Les lève-personnes mobiles sur roues sont plus encombrants au sol, même s'il existe aujourd'hui des modèles très petits. Selon les modèles, l'écartement de la base sur roues peut varier pour passer sous le fauteuil ou de chaque côté. Il faut s'assurer aussi qu'il est possible de glisser les roues sous le lit ou sous la baignoire pour le bain. Si l'espace est trop étroit, seul un lève-personne sur rails ou sur portique pourra convenir.

Qui sont les aidants qui manipuleront le lève-personne ?

Il est impératif de trouver une solution technique qui épargne les aidants (conjoint, parents, auxiliai-

Sommaire

Évaluer ses besoins et s'informer 2

Le lève-personne : aspects techniques 6

Choisir et utiliser son lève-personne 8



© Verce / JM Aragon

Le lève-personne choisi doit permettre de circuler facilement dans les espaces au domicile.

re de vie) quels que soient leur âge et leur fatigabilité : par exemple, les modèles sur rail ou fixés au mur peuvent être plus adaptés que les modèles sur roues qui nécessitent plus de force pour les déplacer.

Par ailleurs, l'utilisation de sangles pouvant rester en place sur le fauteuil sous la personne durant la journée sans inconvénient évite à l'aidant d'avoir à faire plusieurs manipulations par jour.

Enfin, l'utilisation du lève-personne nécessite de manier les commandes électriques pour soulever et/ou déplacer la personne. Si les commandes sont généralement faciles à utiliser par les personnes, il faut néanmoins s'assurer que l'aidant identifie bien les icônes et que celles-ci sont bien lisibles.

Avec qui évaluer ses besoins ?

- Le **médecin** peut donner les indications médicales qui guideront le

choix du type de sangle (renforcée, souple...) et la position dans laquelle faire les transferts ; il rédige la prescription médicale nécessaire à la prise en charge du matériel par l'assurance maladie.

- L'**ergothérapeute** évalue les possibilités de la personne et l'environnement d'utilisation de l'aide technique (contraintes du logement, aménagements possibles en lien avec l'usage du lève-personne...). Rapprochez-vous d'un ergothérapeute qui intervient dans le domaine des aides techniques et de la compensation du handicap : ergothérapeutes exerçant dans un Centre d'information et de conseils en aides techniques (CICAT), dans votre service de soins à domicile (type SESSAD), dans un établissement

EN PRATIQUE

Quand s'équiper d'un lève-personne ?

Ne pas trop attendre, que l'on soit aidant familial ou professionnel.

- Il peut s'agir d'une demande légitime de l'auxiliaire de vie qui vient au domicile, pour faciliter ses interventions auprès de la personne.
- L'utilisation du lève-personne s'impose également après une arthrodeèse, le portage manuel de la personne étant délicat les mois qui suivent (la personne est douloureuse...). Dans ce cas, cette question doit être abordée avant le retour à la maison dans le centre de rééducation.
- Le lève-personne s'impose aussi lorsque l'aidant est fatigué physiquement, lorsqu'il ressent par exemple des douleurs du dos qui ne cèdent pas...
- Enfin, un lève-personne est utile s'il est souhaitable pour la personne ou pour l'aidant d'éviter le contact proche.

Une aide technique bien acceptée est mieux utilisée et apporte tout le confort et la compensation que l'on peut en attendre. Même si on comprend l'intérêt du lève-personne, il est parfois difficile d'accepter qu'on en ait besoin : sa présence est un signe que la maladie évolue, elle "médicalise", l'aidant peut avoir le sentiment d'être dépossédé d'un geste important.

Pour accepter progressivement l'idée du lève-personne, réfléchissez avec l'ergothérapeute et le Technicien d'Insertion de l'AFM à ce que ce matériel apporte techniquement et humainement. Si les transferts sont moins fatigants, ils peuvent aussi être plus longs ; le temps peut être mis à profit pour dialoguer...

Envisagez aussi l'aspect esthétique : identifiez des modèles s'intégrant mieux chez vous ou s'apparentant moins que d'autres à du matériel médical.



de soins ou de rééducation (équipe pluridisciplinaire hospitalière, Institut Médico Educatif...), à la Maison départementale des personnes handicapées (MDPH) ou encore en libéral. Leurs connaissances des offres en aides techniques vous aideront à trouver votre solution.

- Le **Technicien d'Insertion (TI)** de votre Service régional AFM peut vous mettre en contact avec un ergothérapeute, participer à l'évaluation de vos besoins (ou parfois l'effectuer) à votre domicile, être présent aux séances d'essai du matériel à votre domicile avec le fournisseur...

- **Certains fournisseurs** participent à l'évaluation des besoins par leurs compétences spécifiques et en permettant l'essai de matériels, notamment lorsqu'il s'agit de distributeurs exclusifs.

Où s'informer ?

- **Les CICAT**, Centres d'information et de conseils sur les aides techniques, recensent l'information et la documentation sur les aides techniques. Ils ont une vue globale de l'offre des fabricants. Les CICAT s'engagent à proposer des actes gratuits pour les particuliers

et à rester en dehors des circuits commerciaux ; les ergothérapeutes qui y interviennent sont généralement disponibles sur rendez-vous ou par téléphone selon les centres.



© J.M. Aragon

Le lève-personne releveur (ou verticalisateur) est adapté aux personnes pouvant participer physiquement aux transferts en s'appuyant sur leurs bras et/ou leurs jambes.

TÉMOIGNAGE

Nous nous sentons plus sécurisés avec un lève-personne sur rails au plafond

“Nous avons eu besoin d'un lève-personne en 2002 pour notre fille après son arthrodèse car nous ne pouvions plus la transférer manuellement. Nous avons d'abord loué un lève-personne sur roues, mais cela n'était pas adapté : les déplacements manquaient de sécurité, l'ergonomie n'était pas satisfaisante et comme ma fille ressentait des douleurs, ce n'était pas l'idéal.

J'avais en tête un lève-personne sur rails fixés au plafond et repéré quelques fabricants. Je me suis beaucoup renseigné. Au Salon “Autonomic”, nous avons rencontré un fournisseur qui nous a présenté un modèle conjuguant le côté pratique, la sécurité et l'esthétique et qui convenait à ma fille. J'ai fait valider ce choix par l'ergothérapeute du centre de rééducation (par rapport au matériel et à notre maison). Nous avons ensuite fait établir des devis pour les travaux d'installation et le matériel et lancé les demandes de financement.

Le médecin de la consultation pluridisciplinaire a préconisé une sangle haute avec têtierre, renforcée dans le dos avec des baleines. Nous en avons acheté deux que nous utilisons encore aujourd'hui ; ces sangles s'entretiennent très bien.”



© JP Allanic

Le lève-personne installé sur des rails au plafond libère la place au sol tout en apportant une bonne sécurité.

Certains CICAT proposent un espace d'essai de matériel qui permet aux personnes de comparer et de tester les aides techniques pour orienter les essais au domicile et le choix définitif.

La liste des CICAT est disponible sur le site Internet de la Fédération nationale des CICAT (Fencicat) : <http://www.fencicat.fr/>.

• **Les bases de données sur les aides techniques** : consultables sur Internet, ces bases recensent les aides techniques, les différents fournisseurs... ce qui permet de se faire une première idée de l'existant (ex : <http://www.handicat.com/>). La

recherche est facilitée par la connaissance des bons mots-clés (dénomination des produits) et par l'utilisation de la classification internationale des aides techniques qui attribue à chacune d'elle un numéro (le code ISO) : pour les "Produits d'assistance permettant de lever" (lève-personnes), c'est le n° 12.36.xx (le nombre "xx" correspond au type de lève-personne).

• **Les professionnels de l'aide technique** (fournisseurs, fabricants) : ils sont présents sur les salons spécialisés et accessibles au grand public tels que le salon "Autonomic" qui a lieu dans plusieurs régions de France (<http://www.autonomic-expo.com/>) ou le salon "Handica" en région Rhône-Alpes (<http://www.handica.com/>).

Ces fabricants peuvent vous présenter les modèles existants et leurs caractéristiques. Vous pouvez aussi y essayer le matériel.

TÉMOIGNAGE

Ergothérapeutes dans les CICAT, nous connaissons l'offre en aides techniques

"En tant qu'ergothérapeute exerçant dans un CICAT, Centre d'Information et de Conseils sur les Aides Techniques, je rencontre des personnes concernées par le handicap et en recherche d'une ou plusieurs aides techniques, dont le lève-personne : personne directement concernée, entourage (conjoint, parents, aidants professionnels). Ces dernières peuvent venir d'elles-mêmes ou orientées par un service social, un Technicien d'Insertion de l'AFM. Nous avons une vue globale des modèles disponibles, de leurs avantages et inconvénients, des prix, des fournisseurs et aussi une certaine expérience. Nous pouvons donc conseiller les personnes en fonction de leurs besoins et de l'environnement d'utilisation de l'aide technique.

Il faut consacrer du temps pour trouver le matériel adéquat. Souvent la personne loue d'abord un lève-personne sur roues (qui peut d'ailleurs très bien convenir d'emblée). Elle peut ainsi percevoir les problématiques posées par cette aide technique : encombrement, lourdeur, facilité de déplacement, utilisation de la sangle. Cela laisse le temps de chercher ensuite un modèle ajusté aux besoins, de trouver les financements et d'installer l'aide technique."

Le lève-personne : aspects techniques

Pour choisir votre lève-personne, prenez conseil auprès de professionnels (ergothérapeutes, fournisseurs, techniciens d'insertion de l'AFM...).

Sangle (élément de soutien du corps)

Soutient la personne. De nombreux modèles s'adaptent sur des structures de marques différentes.

Attention : vérifier la compatibilité entre structure et sangle.

Pour choisir : le médecin de la consultation préconise le type de sangle selon la personne (mais ne choisit pas les modèles) : peut-elle coopérer lors du transfert ? Doit-elle rester allongée ? Être soutenue et où ?...

- **Formes :** sangles standard, spéciales toilettes, hamac, à jambes séparées, avec tête, renforcées avec baleines....
- **Tissus :** en mailles pour le bain ou extensible, en toile universelle pour les transferts habituels...
- **Tailles :** même principe que pour les vêtements : S (Small), M (Medium), L (Large), XL (Extra Large)... et prise en compte du poids. Certaines sangles sont fabriquées sur mesure.

Les sangles sont lavables comme tout textile. Solides et résistantes, elles s'utilisent plusieurs années : dès que le confort ou la sécurité semble précaire, il faut la changer. On peut posséder plusieurs sangles pour des besoins différents, par exemple, une pour le bain et une pour les autres transferts.

Système de raccordement de la sangle à l'appareil

Appelée aussi barre de préhension, fléau...

- Relie la sangle au système de fixation pour hisser la personne.
- Adapté au type de levage de la sangle (assis ou allongé), à la taille et corpulence de la personne.
- Le fabricant choisit l'accessoire en fonction du lève-personne et de la sangle.
- Une télécommande permet de guider le levage.

Structure de soutien, de levage et de déplacement

Soutient la sangle et la personne et conditionne le mode de déplacement du lève-personne.

Pour choisir : tenir compte des types de transferts à réaliser, des espaces d'utilisation (intérieur, extérieur, petites ou grandes pièces) et des besoins propres des aidants.



© Verbe / J.M. Aragón

Installation ou montage

- Le fournisseur doit installer (ou monter) le matériel chez vous quel que soit le modèle.
- Pour les modèles sur rails ou portique, le fournisseur doit avoir au préalable validé le choix du matériel par rapport à votre logement (vérifié la solidité des plafonds ou murs...). Cela se fait lors d'un essai à domicile avec le modèle choisi.

Lève-personne releveur ou verticalisateur

Adapté aux personnes qui ont une certaine mobilité.

- ☺ La personne est active pendant les transferts ; peu encombrant ; le passage aux toilettes est facilité ; relever et baisser ses vêtements est plus facile.



© JM Aragon

Lève-personne mobile (sur roues)

Les plus utilisés ; ils sont proposés au début car disponibles en location. De nombreux modèles, du très grand à base large au tout petit pliable s'adaptant aux petits espaces.

- ☺ Parmi les moins chers ; les modèles en location sont remboursés par l'assurance maladie ; certains peuvent soulever une personne depuis le sol ; l'installation est simple ; certains modèles sont évolutifs.

- ☹ Encombrant au sol ; roule parfois mal sur certains sols ; sentiment d'insécurité parfois ressenti.

Lève-personne sur rails au plafond

C'est le système le plus performant mais aussi le plus cher.

- ☺ Dégage l'espace au sol ; offre des déplacements très sécurisés et confortables ; simplifie les manœuvres ; si le moteur est amovible on peut le fixer sur une 2^e installation.

- ☹ Nécessite des plafonds et murs solides ; l'installation peut être perçue comme trop médicalisée ; non proposé en location.

Alternative : le système fixe sur portique (rail central, avec poteaux porteurs) permet un déplacement localisé (ex : au-dessus du lit et vers le fauteuil). Il peut facilement être démonté et installé dans un autre lieu (en vacances...).



© JP Allanic

Lève-personne fixé au mur

- ☺ Dégage l'espace au sol (convient aux petites pièces), déplacement très sécurisé et confortable.

- ☹ Impose une structure murale solide ; transfert très localisé donc nécessitant d'autres systèmes par ailleurs ; non proposé en location.



© DR

Autres types de Lève-personnes

Pour la voiture (il existe des modèles qui peuvent rester fixés dans le véhicule), pour la piscine (descendre dans l'eau)...

Utilisation du matériel et Matérovigilance

- Le manuel d'utilisation de votre lève-personne précise : les conditions d'utilisation, le montage, la conduite à tenir en cas de panne... Lors de l'installation du lève-personne au domicile, le fournisseur doit vous apprendre à vous en servir.

Attention : Respecter les conseils d'utilisation et les préconisations du fabricant. Ex. : respecter la position de la sangle sur la barre de préhension, la façon de pousser le dispositif, les consignes de montage si c'est un appareil démontable, les consignes d'entretien (état des sangles, nettoyage avec des produits appropriés...).

- La norme NF EN ISO 10535 s'appliquant aux lève-personnes précise que le fournisseur doit vérifier le matériel une fois par an. S'il ne vous le propose pas, contactez-le pour cette vérification et en cas de problème ou de doute sur votre installation.

Choisir et utiliser son lève-personne

Vous avez évalué vos besoins et défini votre modèle de lève-personne. Plusieurs essais, en particulier au domicile, sont nécessaires pour valider ce choix. Parallèlement les demandes de financement auprès de la MDPH sont faites. L'installation du matériel et son utilisation après un réel apprentissage doivent ensuite tenir compte des règles préconisées par le fabricant.

Effectuer les essais

Les essais de matériel se passent généralement en deux temps.

- Les premiers essais se déroulent soit chez le fournisseur, soit dans le lieu de vie de jour de la personne (établissement, centre de soins...) ou encore dans les halls d'exposition des CICAT (Centre d'information et de conseils sur les aides techniques) lorsqu'ils en sont pourvus. Ils permettent de cibler le lève-personne choisi.
- Un ou plusieurs autres essais ont lieu au domicile de la personne, avec le fournisseur, le Technicien d'Insertion AFM et/ou l'ergothérapeute : ces essais en situation réelle servent à confirmer que l'aide technique

choisie est adaptée. En particulier, c'est l'encombrement, la maniabilité et la sécurité qui seront testés. Il arrive que l'on se rende compte à ce moment là que le modèle choisi ne convient pas, ce qui conduira à tester d'autres modèles.

Il arrive aussi que les essais se fassent directement au domicile sans passer par la première étape.

Vérifier la compatibilité du logement

Lorsque le modèle choisi est un lève-personne sur rails ou fixé au mur, le fournisseur doit s'assurer que l'installation au domicile est possible. Il doit vérifier que les plafonds, murs et cloisons pourront supporter une telle installation ou préciser s'il faut faire des aménagements.

En cas d'impossibilité, les systèmes de portiques sont une vraie alternative aux lève-personnes sur rails ou fixés au mur car ils ne nécessitent pas de modification de structure du logement. Ces modèles peuvent s'installer assez facilement, en s'assurant que l'on est conforme aux préconisations du fournisseur.

Financer son lève-personne

L'assurance maladie

Certains lève-personnes peuvent être pris en charge par l'assurance maladie au titre de la location. L'achat de la sangle est en partie pris en charge par la caisse d'assurance maladie.

Les tarifs sont fixés par l'assurance maladie et figurent dans la Liste des produits et prestations remboursables (LPPR). Le lève-personne figure sous le nom de "soulève-malade" dans la nomenclature. La prise en charge s'effectue sur prescription médicale.

La prestation de compensation

Lorsque le produit adapté à vos besoins ne peut pas être loué, vous devez l'acheter et trouver des financements.

C'est aussi le cas s'il reste un montant à votre charge pour l'achat de la sangle. La prestation de compensation (PCH) volet "aide technique" peut couvrir tout ou partie de ces besoins.

Bien avant l'achat du matériel, faites une demande de PCH auprès de la Maison départementale des personnes handicapées (MDPH) de votre département (elle peut d'ailleurs s'intégrer dans une demande globale de PCH). Cette étape ne nécessite pas d'attendre d'avoir les devis pour le matériel envisagé.

Dans un second temps, une évaluation

POUR INFO Des produits aux normes européennes : la marque NF MEDICAL

Le logo-type "NF MEDICAL" apporte aux utilisateurs la garantie de produits conformes aux normes et contrôlés suivant les principes régissant l'assurance qualité. La marque NF est le premier système français de certification de produits et qui certifie également la conformité aux normes européennes.

C'est le Laboratoire national d'essais (LNE) qui attribue la marque en effectuant des essais sur les produits pour vérifier qu'ils correspondent à certaines normes. Pour les lève-personnes la norme n° NF EN ISO 10535 est la norme de base en terme de fonctionnement ; elle est complétée par les normes de sécurité électrique (NF EN 60601-1) et de compatibilité électromagnétique (NF EN 60601-1-2). Il est préférable de s'assurer que le Logo "NF MEDICAL" figure bien sur le matériel proposé.



Technicienne d'Insertion à l'AFM, j'accompagne les personnes dans leurs démarches

“Généralement, les personnes concernées ne pensent pas forcément à s'équiper d'un lève-personne, ce qui est dommage car cette aide technique, si elle est bien adaptée, facilite vraiment la vie.

Lors de mes visites à domicile, je souligne souvent son utilité et j'accompagne la personne dans les différentes étapes jusqu'à l'installation du matériel. Si la personne dispose déjà d'un matériel, je m'assure que tout fonctionne bien ; si ce n'est pas le cas, nous réfléchissons ensemble à la façon d'améliorer la situation, ce qui est toujours faisable car le choix de lève-personnes est très grand.

J'accompagne actuellement un jeune garçon de 16 ans qui utilise un lève-personne sur roues à son domicile et dont la sangle n'est plus du tout adaptée. Il ne se sent plus en sécurité. Nous allons effectuer, avec son ergothérapeute, des essais de sangles au sein de l'IME dans lequel ce jeune se rend dans la journée. Ensuite, lors d'un essai à domicile, nous vérifierons que cela fonctionne dans ce contexte, en impliquant les aidants familiaux et l'auxiliaire de vie. Parallèlement, les dossiers de financement seront mis en place par la famille avec mon appui.”

tion de vos besoins aura lieu à votre domicile, par un professionnel de l'équipe pluridisciplinaire de la MDPH ou votre Technicien d'Insertion AFM. Les devis et l'argumentaire qui justifie le choix du modèle de lève-personne en question devront ensuite être ajoutés au dossier.

Une fois constitué, le dossier est examiné par la Commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées (CDAPH) qui statue sur l'attribution du montant de la PCH qui vous est accordé.

Le montant maximum actuel accordé (Arrêté du 28 décembre 2005) est de 3 960 euros pour 3 ans pour la catégorie des aides techniques et de 10 000 euros pour 10 ans pour l'aménagement du domicile ; lorsque le lève-personne est fixé au bâti et requiert des travaux il peut rentrer dans cette catégorie.

La prestation de compensation couvre rarement le montant total de l'achat : la MDPH doit alors constituer un dossier auprès du Fond départemental de compensation, à charge pour lui de trouver les

financements pour couvrir les frais restants.

Il arrive assez souvent qu'un montant reste à la charge de la personne ; celui-ci ne doit théoriquement pas excéder 10 % du montant total du matériel.

Entre la demande de PCH et le versement de son montant, il s'écoule souvent plusieurs mois. D'où l'intérêt de déposer le dossier très en amont et de s'équiper en attendant d'un lève-personne en location. Faites appel au Technicien d'Insertion de l'AFM qui pourra vous accompagner tout au long de ce processus.

Bien utiliser son lève-personne

Respecter les préconisations du fabricant

Dans son document intitulé “Mise au point sur la bonne utilisation des lève-personnes” publié en décembre 2007, l'Agence française de sécurité sanitaire des produits de santé (Afssaps) attire l'attention des utilisateurs sur les aspects à prendre en compte pour bien utiliser ce matériel et éviter les incidents.

- Respecter les préconisations du fabricant pour le montage du matériel.



© Verbe, JM, Aragon

Pour éviter les incidents, la sangle doit être fixée selon les préconisations du fabricant.



© JM. Aragon

Apprendre à se servir de son lève-personne auprès du fournisseur est très important pour l'utiliser en toute sécurité.

S'il s'agit d'un matériel démontable, éviter de démonter et remonter le matériel plus que nécessaire.

- Respecter les conditions d'utilisation du matériel préconisées par le fabri-

cant et figurant dans le manuel d'utilisation.

- Bien fixer la sangle sur la barre de préhension (accessoire de levage, fléau) en respectant le croisement éventuel des éléments qui soutien-

nent les cuisses et le réglage de longueur adapté à la personne.

- Pousser correctement le matériel lors de son déplacement.
- Élargir ou resserrer la base, mettre ou enlever les freins, aux moments indiqués par le fabricant.
- Vérifier le niveau d'usure de la sangle : demander son renouvellement si des signes d'usure et/ou d'inconfort apparaissent (risques de ruptures et chutes).

- Entretien correctement le matériel ; nettoyer la sangle avec des produits conseillés par le fabricant.

Apprendre à se servir du matériel

Bien utiliser son lève-personne suppose que l'on ait appris à s'en servir avec le fournisseur. Vous devez savoir installer la personne sur la sangle, amener le lève-personne, fixer la sangle sur la barre de préhension puis la soulever avec la télécommande sans heurter les éléments de structure, arrêter le dispositif en cas d'urgence...

Faire réviser son matériel

Le matériel doit être révisé régulièrement. Les fournisseurs ne prévoient pas toujours ce suivi de contrôle régulier. Cependant, la norme NF EN ISO 10535 qui définit les critères qualité des lève-personnes préconise d'effectuer cette révision au moins une fois par an. Cette option est d'ailleurs souvent précisée dans le manuel d'utilisation fourni avec le matériel.

Si le fournisseur ne vous propose pas cette révision, demandez-lui s'il peut l'envisager et ses conditions (visite à sa charge, à la votre...). Vous serez ainsi assuré que votre matériel est en bon état de fonctionnement.

TÉMOIGNAGE

Il faut s'entourer de toutes les garanties avant l'achat du matériel

“Le fabricant nous a assuré la mise en œuvre de l'installation des rails de transfert sur le plafond de la maison : un rail de transfert linéaire allant de la chambre à la salle de bain et deux autres rails de transfert latéraux dans la salle de bain (pour la douche, la baignoire et les toilettes). Pour pouvoir passer le moteur de la chambre à la salle de bain, j'ai fait une encoche dans la mur au dessus de la porte qui sépare les deux pièces.

Ma fille est ravie de cette installation ; elle se sent plus en sécurité. C'est vraiment le système que je conseillerais en priorité. Il nous a coûté 6 700 euros en 2003 (incluant le bloc moteur avec télécommande, la sangle, le fléau de levage) entièrement financés par diverses sources (Dispositif pour la vie autonome, Conseil général, assurance maladie, mutuelle...).

J'ai une bonne connaissance du matériel médical de par mon activité professionnelle notamment en ce qui concerne les parties normatives dont les certifications NF Médical et ISO, donc cela a été assez facile de choisir ; mais je conseillerais vraiment de se faire aider pour ce choix si on n'a aucune connaissance dans ce domaine. Les fournisseurs proposent beaucoup de choses, mais elles ne sont pas toujours adaptées à votre situation. Il faut donc prendre son temps, bien réfléchir et s'entourer de toutes les garanties possibles.”

De même, en cas de doute sur l'état de votre matériel, contactez le fournisseur qui pourra intervenir et régler le problème.

La matériovigilance : signaler les incidents

La matériovigilance est la surveillance des incidents et des risques d'incidents résultant de l'utilisation d'un dispositif médical après sa mise sur le marché (le lève-personne entre dans ce cadre). On entend par incidents à signaler obligatoirement, ceux ayant entraîné ou pouvant entraîner des dégradations graves de l'état de santé, voire le décès. Le dispositif de matériovigilance comporte des démarches complémentaires :

- La personne ou l'établissement concerné signale l'incident ou le risque d'incident auprès de l'autorité sanitaire compétente, l'Afssaps, qui l'enregistre ;
- L'Afssaps évalue et exploite l'information donnée pour prévenir les

POUR INFO

L'observatoire des aides techniques de l'AFM

Mis en place en 2006, cet observatoire participe à la matériovigilance. Son objectif est de faire de la médiation entre usagers et fournisseurs (ou fabricants) lorsqu'un litige sur une aide technique est constaté. La plupart du temps la médiation aboutit à une prise en charge du problème par le fabricant.

L'observatoire recense les incidents que lui signalent les personnes utilisatrices d'aides techniques par l'intermédiaire de leur Service régional AFM. S'il s'agit d'un incident avec des conséquences sur l'état de santé, l'Observatoire rédige une fiche de déclaration d'incident qu'il adresse à l'Afssaps et signale l'incident au fabricant ; la personne peut aussi faire elle-même cette déclaration à l'Afssaps (<http://afssaps.sante.fr/hm/10/mv/indmv.htm>) avec l'aide du Technicien d'insertion de l'AFM.

Le signalement de problèmes récurrents sur certains matériels conduit ainsi les fabricants à améliorer leur matériel : cela concerne les lève-personnes comme toute aide technique.

Si vous constatez un dysfonctionnement sur votre lève-personne, ou êtes victime d'un incident lié à ce lève-personne, il est donc très important de le signaler sans attendre à votre Service régional AFM qui vous orientera vers l'Observatoire des aides techniques de l'AFM, vers l'Afssaps et/ou vers le fabricant ou fournisseur.



risques ultérieurs (par exemple, elle demande le retrait du matériel qui comporte un vice de fabrication) ;

- Elle demande si nécessaire des actions correctives (par exemple, un fabricant devra modifier le matériel concerné) et s'assure qu'elles sont mises en œuvre.

C'est ainsi que lorsqu'un incident est constaté sur un matériel, sa déclaration limite les risques qu'il ne se reproduise et conduit les fabricants à modifier leurs matériels pour qu'ils offrent une sécurité optimale.

EN PRATIQUE

Pour choisir et utiliser votre lève-personne

- Evoquez avec le Technicien d'Insertion AFM (TI) votre intention de vous équiper d'un lève-personne.
- Évaluez vos besoins avec un ergothérapeute, le TI...
- Informez-vous : salons de l'autonomie (Autonomic, Handica), Centre d'information et de conseils sur les aides techniques (CICAT - <http://www.fencicat.fr/>), bases de données (<http://www.handicat.com/>), autres utilisateurs... Posez toutes les questions qui vous préoccupent concernant les modèles proposés.
- Essayez des modèles qui correspondent à votre choix ; demandez ensuite à faire un essai du matériel à votre domicile. Assurez-vous que le modèle choisi est aux normes en vigueur.
- En parallèle, faites une demande de financement (prestation de compensation - PCH) auprès de la MDPH de votre département. Prévoir les devis et un argumentaire pour le passage de votre dossier en Commission des droits et de l'autonomie (CDAPH).
- Après l'achat, faites installer l'aide technique par le fournisseur et utilisez-la en respectant ses indications.
- En cas de dysfonctionnement ou d'incident avec votre matériel, contactez immédiatement le Technicien d'Insertion de l'AFM qui pourra vous conseiller de contacter le fabricant, et selon la teneur de l'incident, de faire une déclaration d'incident à l'Afssaps et de contacter l'Observatoire des aides techniques de l'AFM.

Ne restez jamais avec un matériel qui ne convient pas ou qui présente des problèmes de fonctionnement.

- Si vous avez besoin d'un lève-personne en urgence, vous pouvez louer ce matériel sur prescription du médecin. On trouve des fournisseurs de matériel médical partout en France pour essayer et louer ce matériel.



<http://www.afm-france.org>

“Manutention des personnes”

Repères Savoir & Comprendre, AFM, 2007

Pages aides techniques du site Internet de l'AFM :

http://www.afm-france.org/ewb_pages/f/fiches-aides-techniques.php

**Base de données sur les aides techniques,
classées selon la norme ISO 9999 :**

<http://www.handicat.com/>

Concernant le financement des aides techniques :

<http://www.handicat.com/financement.php>

Matériorivigilance, le site internet de l'Afssaps :

<http://afssaps.sante.fr/html/10/mv/indmv.htm>

Un grand merci à toutes les personnes qui ont participé à l'élaboration de ce document et apporté leur témoignage et leur contribution photographique.



Association reconnue d'utilité publique
1, rue de l'Internationale - BP 59 - 91002 Evry cedex
Tél. : 01 69 47 28 28 - Fax : 01 60 77 12 16
Siège social : AFM - Institut de Myologie
47-83, boulevard de l'Hôpital 75651 Paris cedex 13
www.afm-france.org